Traduit par FAO

Food and Agriculture Organization of the United Nations



© FAO / Giulio

COMMON OCEANS PROGRAM

PARTNERSHIP FOR SUSTAINABILITY AND BIODIVERSITY IN THE OCEAN AREAS BEYOND NATIONAL JURISDICTION

Projet Thon II - MISE À JOUR

ICCAT 25

16 - 23 novembre 2026

Vilamoura, Portugal

Le Projet « Gestion durable des pêches thonières et conservation de la biodiversité dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale » fait suite à un précédent projet (2014-2019) portant le même nom. Le Projet vise à parvenir à une production thonière responsable, efficiente et durable et à la conservation de la biodiversité face à un environnement en mutation.

Ce projet est financé par le FEM et mis en œuvre par la FAO, avec des activités menées par les partenaires du projet, notamment des organisations intergouvernementales, la société civile et le secteur privé.

gef global environment facility INVESTING IN OUR PLANET

NOS ACTIVITÉS

Améliorer la gestion des pêches thonières

Assurer l'exploitation durable de tous les grands stocks de thonidés grâce à des stratégies d'exploitation.

Appliquer l'approche écosystémique des pêches au sein des ORGP.

Améliorer la conformité et lutter contre la pêche INN

Formation au suivi, contrôle et surveillance pour mieux faire appliquer la réglementation.

Améliorer le respect des règles grâce à des outils innovants : suivi électronique et traçabilité.

Performance environnementale

Réduire les prises accessoires par un meilleur suivi, les bonnes pratiques d'atténuation et des engins alternatifs.

Réduire les impacts grâce à des dispositifs de pêche respectueux des océans

COMMON OCEANS PROGRAM

Tuna project

AMÉLIORER LA GESTION DES PÊCHES THONIÈRES

Renforcer les capacités de mise en œuvre des stratégies d'exploitation

Le partenaire du projet, The Ocean Foundation (TOF), appuie le renforcement des capacités en matière d'évaluation de la stratégie de gestion (MSE) et de procédures de gestion dans l'ensemble des ORGP thonières, au moyen d'ateliers régionaux de formation, de **webinaires trimestriels** avec interprétation simultanée, et de l'élaboration de supports pédagogiques. Plus d'informations et l'ensemble des supports sont disponibles ici : **Harvest Strategies | La gestion des pêches du XXIe siècle**.

- ✓ NOUVEAU – **Série de cours en ligne de la FAO intitulée « Procédures de gestion pour des pêcheries thonières durables »** – Cet outil d'apprentissage présente les concepts clés nécessaires pour comprendre et élaborer des procédures de gestion, également appelées stratégies d'exploitation. Il vise à renforcer la capacité des parties prenantes du secteur des pêches à participer activement au processus d'élaboration et de mise en œuvre des procédures de gestion.
- ✓ Le cours est actuellement disponible en anglais, en français et en **espagnol**.
- ✓ Des sessions de renforcement des capacités sur les procédures et les stratégies de gestion ont été organisées aux Seychelles, en **Égypte** et au **Guatemala**, renforçant ainsi les capacités et les connaissances régionales en matière d'élaboration et de mise en œuvre d'approches de gestion.



Organiser des ateliers conjoints des ORGP thonières

Le partenaire du projet, *le Secrétariat de l'ICCAT*, en collaboration avec la FAO, organise trois ateliers conjoints des ORGP thonières sur des thèmes d'intérêt mondial pour les gestionnaires et les scientifiques. Les thèmes proposés sont les prises accessoires, l'évaluation de la stratégie de gestion (MSE) et l'évaluation des stocks.

- ✓ Le **premier atelier, consacré aux prises accessoires,** s'est tenu du 27 au 29 janvier 2025 au siège de la FAO

à Rome. Le **rapport de l'atelier conjoint sur les prises accessoires dans les pêcheries thonières** est désormais disponible en ligne.

- ✓ Le deuxième atelier, consacré à la MSE, s'est tenu du 20 au 22 janvier 2026 au siège de la FAO. Les principales recommandations portaient sur le renforcement de la participation des parties prenantes, l'amélioration de la communication des résultats de la MSE et de l'incertitude, le renforcement des capacités techniques, la promotion de l'harmonisation entre les ORGP thonières et la prise en compte des impacts du changement climatique dans les futurs cadres de MSE.
  - Cliquez ici pour accéder **au rapport de l'atelier**.

- ✓ Le troisième atelier portera sur l'évaluation des stocks et se tiendra au siège de la FAO à Rome du 18 au 22 Janvier 2027.

Rendre opérationnelle l'approche écosystémique de la gestion des pêches (EAFM), y compris la prise en compte du changement climatique, au sein des ORGP thonières

Le partenaire du projet, l'*International Seafood Sustainability Foundation (ISSF)*, en collaboration avec la FAO, appuie la mise en œuvre opérationnelle d'une approche écosystémique de la gestion des pêches (EAFM) au sein des ORGP thonières. L'accent est mis sur la manière de formaliser la mise en œuvre de l'EAFM, en s'appuyant sur les résultats des ateliers tenus en 2016 et 2019.

Deux ateliers ont été organisés et un troisième est prévu afin de réunir les parties prenantes des ORGP thonières, notamment des gestionnaires et des scientifiques, pour examiner les approches permettant d'intégrer les sciences écosystémiques et les impacts du changement climatique dans les processus décisionnels. Les résultats de ces ateliers feront l'objet d'une large diffusion.

- ✓ Le premier atelier sur l'EAFM de la deuxième phase du Projet s'est tenu du 21 au 23 janvier 2025 au siège de la FAO à Rome. Un rapport d'atelier sera bientôt disponible. Lire l'article web ici **: Élaborer un modèle pour une gestion écosystémique des pêcheries thonières.**
- ✓ Le **deuxième atelier technique sur les indicateurs écosystémiques pour la mise en œuvre de l'EAFM** s'est tenu en mars 2026 à Nouméa (Nouvelle-Calédonie). **Télécharger le rapport**.
- ✓ Un troisième atelier est prévu pour le second semestre 2027.

Le partenaire du projet, *le Secrétariat de l'ICCAT,* mène des études de simulation à l'aide d'EcoTest (test d'indicateurs écosystémiques et de politiques de gestion) afin d'étudier le comportement des taux d'exploitation selon différentes hypothèses relatives à l'état des écosystèmes et au changement climatique, en tenant compte de la corrélation de la mortalité par pêche entre les espèces cibles et les espèces secondaires dans les captures.

Les travaux sur EcoTest progressent sous la direction du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires. Un deuxième indicateur fondé sur l'intelligence artificielle a été mis au point pour évaluer les espèces pélagiques à l'aide de simulations à grande échelle et de réseaux neuronaux entraînés sur divers types de données et configurations de pêcheries. Les résultats ont démontré une forte précision prédictive et mis en évidence l'intérêt des données multisources, faisant de cet indicateur un outil utile pour évaluer les espèces secondaires et appuyer la gestion écosystémique des pêches.

- ✓ *Le progiciel libre EcoTest sera disponible gratuitement.*

Modélisation des impacts climatiques sur la répartition des thonidés dans l'océan Atlantique

Les partenaires du projet, *la Communauté du Pacifique (CPS), Mercator Ocean International,* et *Conservation International*, étendent le modèle SEAPODYM afin de simuler la dynamique spatio-temporelle des populations de thonidés sous l'influence des pressions exercées à la fois par la pêche et par l'environnement dans les océans

Atlantique et Indien. L'objectif de ces travaux est de projeter les impacts du changement climatique sur la répartition des thonidés et de fournir ces informations aux décideurs afin qu'ils prennent les mesures appropriées.

Ces travaux s'appuient sur ceux menés par la CPS dans l'océan Pacifique pour modéliser les effets du changement climatique sur les pêcheries thonières, qui ont mis en évidence des déplacements spectaculaires vers l'est de la répartition des stocks de thonidés dans le Pacifique, laissant ainsi prévoir des changements dans la disponibilité des ressources pour certains pays insulaires du Pacifique.

AMÉLIORER LE RESPECT DES RÈGLES ET LUTTER CONTRE LA PÊCHE INN

Renforcer les capacités humaines en matière de suivi, de contrôle et de surveillance (MCS) des pêches

Le partenaire du projet, *le Secrétariat de l'ICCAT,* fournit un appui au renforcement des capacités en matière d'application afin d'améliorer le respect de ses mesures de conservation et de gestion, notamment en ce qui concerne l'inspection au port (c.-à-d. la mise en œuvre de l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port (PSMA) et de la mesure de conservation et de gestion de l'ICCAT sur les mesures du ressort de l'État du port) et la déclaration statistique.

- ✓ Depuis 2023, des cours de formation à l'inspection au port ont été organisés en Côte d'Ivoire, au Nigéria, en Namibie et au Sénégal. Une mission d'évaluation des besoins en matière d'inspection au port est prévue en République de Guinée fin octobre, avant la mise en œuvre du programme de formation adapté.
- ✓ Des missions de formation conjointes sur les statistiques et l'application des règles ont été menées à Sao Tomé-et-Principe en 2024 et au Sénégal en 2025. La Tunisie accueillera la prochaine mission sur l'application des règles en 2027.
- ✓ Un récent atelier de formation sur le PSMA, organisé au Sénégal du 30 mars au 3 avril 2026, a renforcé davantage la capacité des inspecteurs des pêches à lutter contre la pêche INN grâce à des contrôles portuaires efficaces. Un article web, **Former la première ligne : la FAO et l'ICCAT renforcent les capacités des inspecteurs portuaires au Sénégal pour lutter contre la pêche INN**, ainsi que des vidéos, **En première ligne de la lutte contre la pêche INN : la FAO et l'ICCAT forment les inspecteurs portuaires du Sénégal** et **FAO-ICCAT : se former pour mettre fin à la pêche INN**, présentant l'atelier sont disponibles en ligne.

Le partenaire du projet, *l'Agence des pêches du Forum des îles du Pacifique (FFA)*, élabore, en étroite collaboration avec l'ICCAT, un programme de certificat en application de la réglementation et respect des règles en matière de pêche destiné aux agents MCS opérant dans la zone de la Convention de l'ICCAT. Un programme de formation similaire a été élaboré dans le cadre de la première phase du Projet Thon ; il s'agit d'une qualification accréditée par l'Université du Pacifique Sud, dispensée en ligne et en présentiel. Ce cours a permis de former avec succès de nouveaux agents MCS et de promouvoir la coopération régionale.

L'élaboration d'un programme de formation axé sur l'ICCAT comprend l'adaptation des acquis d'apprentissage au contexte de la région de l'ICCAT, le recrutement d'experts thématiques, la collaboration avec les principaux partenaires de coopération pour élaborer les supports d'apprentissage et d'évaluation et, enfin, la phase pilote du programme.

- ✓ *La Fish Force Academy de l'Université Nelson Mandela* a été retenue comme établissement universitaire chargé de l'accréditation du cours.
- ✓ Le cours sera proposé aux responsables de l'application des règles des membres de l'ICCAT à partir de 2027.

Le partenaire du projet, le *Réseau international de suivi, de contrôle et de surveillance (IMCSN)*, continue de réunir le Réseau sur la conformité dans le secteur thonier (TCN), qui rassemble des agents chargés de l'application des règles des cinq ORGP thonières afin d'examiner les processus de suivi de la conformité au sein des ORGP thonières et d'identifier les facteurs déterminants des taux de conformité ainsi que les mesures permettant de l'améliorer.

- ✓ **Un examen comparatif de l'évaluation de la conformité au sein des ORGP thonières** a été élaboré pour aider les parties contractantes à mieux s'acquitter de leurs obligations et à améliorer la performance des ORGP. Le Réseau IMCS accueillera un **Atelier mondial de formation sur l'application de la réglementation des pêches du 15 au 19 mars 2027 à Bali (Indonésie)**.

Renforcer l'interopérabilité des données entre les ORGP thonières.

Les travaux sur le *système intégré de gestion en ligne (IOMS) de l'ICCAT* progressent et des améliorations y sont apportées grâce au développement d'extensions permettant l'interopérabilité automatique des données pour la diffusion d'informations au public par les ORGP thonières.

Appuyer la mise en place de systèmes de suivi électronique (EM) et de traçabilité

Depuis décembre 2024, quatre ORGP thonières (CITT, CTOI, ICCAT et WCPFC) ont adopté des normes minimales pour le suivi électronique et sont en mesure de remédier au problème de longue date d'une couverture insuffisante par les observateurs dans certaines flottilles.

Le partenaire du projet, l'*International Seafood Sustainability Foundation (ISSF)*, organise deux ateliers réunissant les parties prenantes concernées de toutes les ORGP thonières afin de recenser les possibilités d'harmonisation technique des normes EM (1er atelier) et les aspects liés à leur mise en œuvre (2ème atelier), en vue d'appuyer le développement de normes régionales pour les systèmes de suivi électronique afin d'améliorer la durabilité des pêches :

- ✓ Le premier atelier sur l'harmonisation des normes minimales EM s'est tenu du 10 au 12 décembre 2024 à Saint-Sébastien (Espagne). Le **rapport de l'atelier sur l'harmonisation des normes minimales de suivi électronique** est accessible au public et présente un aperçu des normes EM existantes dans les ORGP thonières ainsi que les principaux résultats suivants :
  - Une **comparaison des normes de suivi électronique des ORGP thonières, présentée à l'annexe 5 du rapport**, qui met en évidence les similitudes et les différences dans des domaines tels que les exigences techniques, les normes relatives aux données, les plans de suivi des navires (VMP) et les approches de mise en œuvre.
  - Des recommandations visant à favoriser une mise en œuvre harmonisée et efficace du suivi électronique, notamment l'adoption de normes fondées sur la performance, une meilleure cohérence de la terminologie et des définitions relatives au suivi électronique, la clarification des rôles et des responsabilités, le renforcement des dispositifs de gestion et de partage des données, et l'élaboration de processus harmonisés d'audit et d'assurance.
  - La reconnaissance de la nécessité de veiller à ce que les normes EM restent adaptables aux technologies émergentes, notamment l'intelligence artificielle, les systèmes basés sur le Cloud et les technologies sans fil.

- ✓ Le deuxième atelier sur le suivi électronique est prévu au premier trimestre 2027. Il portera sur l'examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre du suivi électronique et sur la suite donnée aux principales recommandations du premier atelier, notamment la poursuite des travaux sur les approches de mise en œuvre, les protocoles d'audit et de conformité et l'harmonisation des normes EM. Les présidents des groupes de travail sur le suivi électronique des ORGP thonières ont été associés à l'élaboration de l'ordre du jour de l'atelier afin de garantir que les questions prioritaires recensées par les ORGP soient traitées.

Le partenaire du projet, le *Fonds mondial pour la nature (WWF-US*), a publié un **document technique de référence sur la gouvernance des systèmes de suivi électronique (EM) pour les pêcheries thonières industrielles**. Les conclusions ont été présentées aux parties prenantes sous la forme d'une boîte à outils sur le suivi électronique comprenant deux ressources :

- ✓ **Mettre en œuvre la gouvernance du suivi électronique pour les pêcheries gérées par les ORGP**
- ✓ **La gouvernance des systèmes de suivi électronique pour les pêcheries thonières industrielles**

AMÉLIORER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Quantifier, atténuer et réduire les prises accessoires

Le partenaire du projet, l'*ISSF*, poursuit ses efforts en matière d'atténuation des prises accessoires, notamment : a) la conception et la promotion de DCP biodégradables/non maillants ; b) l'organisation d'ateliers destinés aux patrons de pêche afin d'adopter les bonnes pratiques d'atténuation des prises accessoires ; c) la mise au point de technologies acoustiques pour favoriser la pêche sélective et l'évitement des prises accessoires ; et d) la production et la diffusion d'un document d'orientation, ISSF 2024-04 : Contributions à une évaluation globale de la stratégie de gestion des prises accessoires dans les pêcheries thonières.

Renforcer la gestion durable des requins et des raies

Un atelier mondial sur l'évaluation de la stratégie de gestion (MSE) du requin bleu s'est tenu à Rome (Italie) du 14 au 16 octobre 2025, coorganisé par *The Ocean Foundation* et *The Pew Charitable Trusts*, avec le soutien du *Common Oceans Program de la FAO*, d'*Oceankind* et de la *Paul M. Angell Family Foundation*. L'atelier a réuni 25 scientifiques de 10 pays, dont d'éminents spécialistes du requin bleu de l'ICCAT, de la CTOI, de la CITT et de la WCPFC, afin de faire progresser l'élaboration de stratégies d'exploitation scientifiquement fondées et conformes au principe de précaution pour les pêcheries de requin bleu.

Parmi les principaux résultats figurent un cadre commun de procédure de gestion (MP) pour les cinq stocks mondiaux de requin bleu, le lancement d'une coordination entre ORGP sur le développement de modèles de MSE pour le requin bleu, les essais de MP et les indicateurs de performance, ainsi qu'une évaluation pratique de prototypes de simulations de MSE pour évaluer des stratégies d'exploitation candidates. L'atelier a tracé la voie vers la première MP testée par MSE pour une espèce de requin, jetant les bases d'une gestion fondée sur les données, harmonisée et adaptative des populations de requin bleu dans tous les grands bassins océaniques. **Télécharger le rapport**.

Projet sur les oiseaux de mer - Une étude donne un nouvel élan à la réduction des captures accessoires d'oiseaux de mer dans les pêcheries de l'hémisphère Sud

Une nouvelle évaluation, ***l'évaluation spatialement explicite des risques liés à la pêche (SEFRA) pour les oiseaux de mer imputables à la pêche palangrière pélagique dans l'hémisphère Sud***, contribue à combler des lacunes d'information de longue date et donne aux gestionnaires des pêches et à leurs flottilles un nouvel élan pour réduire les captures accessoires d'oiseaux de mer dans l'hémisphère Sud.

L'évaluation s'est appuyée sur le processus technique existant de la CCSBT et a élargi la participation en associant des détenteurs de données non-membres, afin d'améliorer la représentativité spatiale et la robustesse scientifique de l'évaluation. Elle fournit des preuves quantitatives que les captures accessoires d'oiseaux de mer dans les pêcheries palangrières pélagiques de l'hémisphère Sud demeurent un problème de conservation important et persistant, avec une mortalité estimée à au moins 30 000 oiseaux par an. Selon l'évaluation, les impacts des captures accessoires sont inégalement répartis entre les espèces, les flottilles et les régions, avec des zones critiques géographiquement concentrées qui peuvent aider à hiérarchiser les mesures d'atténuation et les efforts de suivi.

COMMON OCEANS PROGRAM

Tuna project

INTÉGRATION DE LA DIMENSION DE GENRE

L'intégration de la dimension de genre est "une stratégie visant à faire des préoccupations et des expériences des femmes aussi bien que de celles des hommes une dimension intégrante de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques et des programmes dans tous les domaines politiques, économiques et sociaux, de manière que les femmes et les hommes en bénéficient à égalité et que l'inégalité ne soit pas perpétuée".

Le Projet Thon et ses partenaires œuvrent activement à améliorer l'égalité des genres et à favoriser une participation équilibrée et des bénéfices équitables entre les genres dans le secteur des pêches. Ces travaux sont dirigés par l'équipe Genre de la Division des pêches de la FAO et suivent une approche structurée en trois phases : une étude de bilan visant à analyser les rôles de genre et les contraintes liées au genre, suivie de l'élaboration d'une boîte à outils pour appuyer les efforts de renforcement des capacités, accompagnée d'actions de sensibilisation. La phase de validation de l'étude de bilan s'est achevée en mars 2025. Le principal résultat de ce processus est un projet de plan de travail pour l'élaboration d'une boîte à outils sur le genre et d'activités de renforcement des capacités.

Le premier atelier, intitulé "Rendre opérationnelle la dimension de genre dans les organisations de pêche des ABNJ", s'est tenu le 1er juin 2026 ; il a permis aux participants de se familiariser avec les principaux concepts liés au genre et de renforcer leur capacité à intégrer des approches sensibles au genre dans leur travail, en mettant particulièrement l'accent sur la planification d'événements et la communication sensibles au genre. Le deuxième atelier, consacré aux "Compétences techniques pour l'intégration de la dimension de genre dans les pêches des ABNJ", se tiendra le 1er décembre 2026. Il visera à renforcer les compétences pratiques et les capacités techniques des participants afin d'intégrer les considérations de genre dans les processus scientifiques, de gestion et de conformité des pêches des ABNJ, et de promouvoir ainsi des approches plus inclusives, équitables et sensibles au genre dans l'ensemble de la gouvernance des pêches.

Réussites de la phase I du Projet Thon Océans commun

De 2014 à 2021, en collaboration avec les cinq ORGP thonières et des partenaires, notamment des organisations intergouvernementales, la société civile et le secteur privé, la phase I du Projet Thon Océans communs a soutenu :

- **Le renforcement de la coopération internationale pour améliorer la gestion et la performance environnementale des pêcheries thonières.**
- **Une meilleure prise de décision en matière de gestion des pêches et l'adoption de stratégies d'exploitation pour les stocks de thonidés.**
- **Le renforcement des systèmes SCS et la démonstration des avantages des systèmes de suivi et de déclaration électroniques.**
- **La réduction des prises accessoires dans les pêcheries thonières.**

Ces réalisations ont ouvert la voie à une coopération et à un partage des connaissances futurs afin de garantir un impact positif et durable sur les pêcheries thonières mondiales.


© FAO / Giulio

Le Programme Océans communs est un partenariat mondial financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), qui promeut la pêche durable et la conservation de la biodiversité dans les zones situées au-delà des limites de la juridiction nationale (ZADJN), en mettant particulièrement l'accent sur les pêcheries thonières et de grands fonds, la mer des Sargasses et la coopération intersectorielle. Dirigé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme réunit le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), des organisations régionales de gestion des pêches, des organisations intergouvernementales, le secteur privé, la société civile et le monde universitaire.

FAITS & CHIFFRES

25 partenaires

5 ORGP thonières

US$15M
Budget du projet

US$200M
Cofinancement du projet

OCÉANS COMMUNS | Projet Thon

common-oceans@fao.org

EN COLLABORATION AVEC : Accord sur la conservation des albatros et des pétrels (ACAP), BirdLife International (BLI), Conservation International (CI), INFOPESCA, International Seafood Sustainability Foundation (ISSF/ISSA), Réseau international SCS (IMCSN), International Pole and Line Foundation (IPNLF), Commission baleinière internationale (CBI), Marine Stewardship Council (MSC), Administration américaine pour les océans et l'atmosphère (NOAA), Communauté du Pacifique (CPS), Agence des pêches du Forum des îles du Pacifique (FFA), Pew Charitable Trusts, Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE), The Nature Conservancy (TNC), The Ocean Foundation (TOF), Fonds mondial pour la nature (WWW).


© FAO / Giulio

#COMMONOCEANS FAO.ORG/IN-ACTION/COMMONOCEANS

Some rights reserved. This work is available under a CC BY-NC-SA 3.0 IGO licence